



Eté 2022

Bulletin d'informations municipales N° 53



Une nouvelle avenue de la République P. 6



ÉTAT CIVIL

DE MARS À MAI 2022

ILS SONT NÉS EN 2022 :

LOUIS George, Raymond, Christophe, le 9 mars à Aix
WOLTER BLANC Timothée, Alain, Horst, le 20 mars à Aix
LOGEROT Kelsy Lucile Angèle, le 20 avril à Pertuis
IKNI Noam, Amar, le 21 avril à Aix
ALCAMO Paul, Christophe, Martin, le 26 avril à Aix
MONTAUD Jade, Jane, Joëlle, le 19 mai à Aix
CARLE Massime, le 25 mai à Aix

ILS SE SONT UNIS EN 2022 :

GODE Cécile Brigitte Jacqueline et ROZAN Pierre-Yves, le 1^{er} avril
BOULDI N'Fissa et MENZER Soufyane, le 7 mai

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2022 :

BRUN veuve GIRAUD Suzanne Louise Germaine, le 4 mars à Le Puy-Sainte-Réparade
MAUREAU Pierre Antoine, le 14 mars à Aix
GILLET veuve MONGRÉDIEN Marie-Thérèse, Juliette, le 18 mars à Meyrargues
BOUKHECHAM Miloud, le 18 mars à Meyrargues
BASTIDE Gisèle, Maria, le 19 mars à Aix
MAGAUD Jean-Yves, le 25 mars à Bouc-Bel-Air
NEYRAND veuve SALLIER Marie-Thérèse Georgette, le 29 mars à Aix
TASSA veuve MAKTOUM Rahma, le 30 mars à Marseille
GRAF épouse LEUCI Sibylle Sonja, le 9 avril à Meyrargues
MAGNETTO veuve BIZOT Marie Thérèse, le 22 avril à La Roque d'Anthéron
TROUSSON Alain, Gérard, le 30 avril à Meyrargues
GAUDIN Michel Maurice, le 11 mai à Aix
LA ROCCA Yves Roger, le 23 mai à Meyrargues

LES PACS SE CONCLUENT EN MAIRIE

La conclusion d'un Pacte Civil de Solidarité (PACS) s'établit en mairie, lorsqu'un des futurs partenaires est domicilié dans la commune. Des démarches sont nécessaires afin d'établir le dossier.

→ Sur rendez-vous

Renseignez-vous sur meyrargues.fr ou service état civil : 04 42 57 58 11 - etat.civil@meyrargues.fr

Si vous ne souhaitez pas apparaître dans cette rubrique merci de le faire savoir auprès du service État civil par email (etat.civil@meyrargues.fr) ou en retournant le formulaire téléchargeable sur meyrargues.fr (rubrique état civil).

Les travaux de la gare avancent



Les festivités de l'été sont de retour

SOMMAIRE

ÉDITO

p.3

VIE MUNICIPALE

Les actes adoptés sont publiés sur le site de la commune p.4

L'opération façades reprend du service p.4

CADRE DE VIE

Une "nouvelle" avenue de la République p.6

Des chantiers d'insertion pour prévenir des incendies p.7

Les caméras vous protègent sans vous surveiller p.8

Zones bleues : mettez votre disque ! p.8

Alerte sécheresse et canicule : soyez vigilants p.8

L'ONF a sécurisé 13 hectares d'espaces naturels p.9

Les acteurs de la vie économique locale p.10-11

VIE LOCALE

Ramassage des encombrants : suivez les règles ! p.12

Les ateliers du CCAS reviennent en septembre p.13

Un recueil de haïkus écrit par les élèves p.14

Des cadeaux pour les écoliers et les futurs collégiens p.15

Portraits : nos associations ont du talent p.16-17

Une école de basket ouvre à Meyrargues p.18

Les projets du Pacte pour la transition p.19

La fête des associations le 3 septembre p.20

Carton plein pour la kermesse des écoles p.22

Meyrargues en images p.23

Théâtre, projection cinéma... les rendez-vous culturels p.24

DIVERS

La tribune p.26

Les adresses utiles p.27

AGENDA

p.25



Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s ami(e)s Meyrarguais(es)

Je suis heureux de partager avec vous une grande satisfaction quant à la reprise des activités et des manifestations. Elles portent ces valeurs de moments de convivialité partagés qui représentent notre ADN, notre identité culturelle. Je remercie tous ceux qui s'investissent tels que les comités et les structures associatives qui reflètent l'essence même de la vie de notre village dans une belle cohésion. Les représentations de fin d'année, les animations avec notamment la fête de la musique au théâtre de verdure, aux Taraïettes et au Napoli, les spectacles, les rencontres ou encore la kermesse des écoles, et je félicite à ce propos l'Apem pour cette belle réussite, ont permis à tous de retrouver une certaine insouciance bénéfique pour nos esprits longtemps contraints.

La trêve estivale annonce aussi les festivités de la Saint-Louis dans un premier temps, puis celle de la rentrée comme la fête des associations le 3 septembre. Elle se déroulera cette année, dans le centre du village sur notre "nouvelle" avenue de la République que nous allons pouvoir fréquenter dans son tout nouvel écrin.

Cette requalification était attendue. Nous assistons à la naissance d'une belle réalisation dont l'inauguration est prévue en septembre aussi. Elle générera une animation supplémentaire dans le centre du village qui participera à une redynamisation du cœur de ville. Aussi, je veux remercier le groupe projet de cette opération, les agents des services techniques, les élus, les entreprises, la police municipale, les agents administratifs et tous ceux qui se sont investis, malgré la complexité de la conjoncture, pour la mise en oeuvre de ces travaux. Cette opération a changé la physionomie de notre cœur de ville devenu davantage accueillant et sécurisant, notamment pour la circulation des piétons, des véhicules et l'accès aux commerces. Je tenais à remercier aussi les riverains, les commerçants et les entreprises qui ont dû faire face à ces travaux forcément contraignants. Ils ont su faire preuve de patience et de conciliation. À ce propos, les Meyrarguais sont actuellement impactés par les travaux de Coudourousse-gare, avec la création du pôle d'échange multimodal de la gare qui engendre des difficultés de circulation sur la RD96. Je remercie les usagers de savoir faire preuve de patience et d'adaptation vis-à-vis de ces désagréments. Ces grands travaux sont contraignants mais nécessaires et présagent un meilleur avenir pour notre commune.

Je profite de cet éditto pour également remercier et féliciter les équipes pédagogiques de nos écoles, les agents, les enseignants et les directions qui ont mené des actions tout au long de l'année. Certaines ont abouti à de jolis projets, avec, par exemple, la réalisation d'un recueil de haïku (poésie japonaise) qui a reçu les félicitations de l'inspectrice de l'Académie. Les écoliers encouragés par leur enseignante, ont fait un travail remarquable, tous comme ceux qui se sont investis dans le projet pédagogique de rafraîchissement de la cour de l'école, avec le CAUE. Nous pouvons être fiers de l'empreinte qu'ils laisseront. Et, une fois encore, je remercie les enseignants.

Du côté du tissu économique, l'Association des commerçants artisans et professions libérales se construit progressivement un bel avenir et va générer de plus en plus d'actions au profit des acteurs économiques. Avec le concours d'élus, dont je tiens à saluer le travail, nous avons créé un nouvel agenda des entreprises et des associations sur notre site meyrargues.fr J'invite donc toutes celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait à s'inscrire sur cet annuaire qui offre une belle visibilité des services qui sont proposés à Meyrargues et dessine un nouvel élan pour notre tissu économique longtemps contraint. Je vous souhaite une bonne lecture et un bel été.

Les actes adoptés dans la commune publiés sur le site !

MEYRARGUES.FR | SITE OFFICIEL DE LA VILLE DE MEYRARGUES

MAIRIE | INFOS PRATIQUES | VOS DEMARCHES | FAMILLE ET SOLIDARITE | CADRE DE VIE | CULTURE ET ASSOCIATIONS | TOURISME | ACTES

RECHERCHER UN ARRÊTÉ

RECHERCHER UNE DÉLIBÉRATION

RECHERCHER UNE DÉCISION

L'ancienne règle de la publication de certains actes communaux par affichage disparaît depuis le 1^{er} juillet, à la suite d'une importante réforme, adoptée en 2021. Sont concernés les actes dits "réglementaires", c'est-à-dire qui s'appliquent à tous sans distinction. Les actes dits "individuels" ne sont

pas concernés (par exemple, un arrêté de recrutement). Ce sont les délibérations du conseil municipal, les décisions du maire ou encore les arrêtés (par exemple les arrêtés de circulation) pris par le maire ou les élus délégués. C'est désormais la règle de la publication sur le site internet de la commune

qui s'applique pour ces actes. Vous les trouverez sous trois rubriques : "arrêtés", "délibérations" et "décisions". Ils y sont classés par année et dans l'ordre de leur numérotation par date. Vous pouvez les télécharger.

→ **Retrouvez tous les actes sur meyrargues.fr**

INSCRIPTION POUR LES COLIS DE NOËL AVANT LE 14 OCTOBRE
 Pour les colis de Noël 2022, offerts par le CCAS aux Meyrarguais âgés de 70 ans et plus, il est obligatoire de s'inscrire auprès du CCAS, avant le 14 octobre.
 Contact : 09 71 09 55 14 ou ccas.emploi@meyrargues.fr

UNE NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE A REJOINT L'ÉQUIPE

Une nouvelle conseillère municipale a pris ses fonctions le 30 juin dernier, à la suite de la démission de Laetitia Richard, pour raisons personnelles. Il s'agit de Dominique Giraud. Elle siègera donc désormais dans le groupe de la majorité.



LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES À MEYRARGUES

Les élections législatives de la 14^e circonscription des Bouches-du-Rhône se sont déroulées les 13 et 19 juin. Dans l'ensemble de la circonscription, la députée sortante Anne-Laurence Petel (LREM) est arrivée en tête avec 56,85%, devant Hélène Le Cacheux (NUPES) avec 43,15%.



Les résultats à Meyrargues. Dans les bureaux meyrarguais, avec 1360 votants sur 3002 inscrits, soit 1642 abstentions : Anne-Laurence Petel est arrivée en tête avec 50,53%. Hélène Le Cacheux a obtenu 49,47% des voix. Consulter les résultats sur meyrargues.fr rubrique "élections"

L'OPÉRATION FAÇADES REPREND DU SERVICE

Le dispositif "Opération façades" permet aux particuliers de bénéficier d'une aide financière à hauteur de 70% du montant des travaux de reprise de leurs façades. Il a été mis en place par le Conseil départemental 13 (CD13) et accompagné par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) pour l'embellissement du centre ancien, dans un périmètre défini, et sous réserve de respecter le règlement "Opération façades". Les financements sont apportés par le CD13 et la commune. Victime de son succès, le

dispositif avait été mis à l'arrêt, à la suite des travaux de l'avenue de la République notamment (Bim 51-hiver 2021) et de grosses opérations réalisées au cœur du village. Il reprendra à la rentrée, en septembre. **Les dossiers déjà déposés et complets passeront en priorité. De nouveaux rendez-vous pour constituer des dossiers "opération façades" avec l'architecte conseil du CAUE pourront être pris auprès du service urbanisme de la mairie : 04 42 57 48 12.**



La naissance du pôle multimodal de la gare se profile

Une étape des travaux pour la création du pôle d'échange multimodal de la gare s'achèvera d'ici fin 2022, avec les aménagements des abords de la gare et du chemin des Bouches-du-Rhône (BdR), l'installation du mobilier urbain et les plantations, les travaux de finition du pôle multimodal (signalisation, parkings, cheminements piétons, trottoirs, jardinières...).



de la gare, l'adduction des réseaux (eau, électricité, internet, télécom, assainissement) est en cours de création jusqu'au carrefour du chemin de Girovaï. D'ici le début de l'année 2023, un rond-point sera également réalisé sur le chemin des BdR, au niveau du carrefour avec le chemin de Girovaï. Enfin, une autre partie de cette opération sera finalisée d'ici le début de l'été 2023, avec

Cette phase laisse place à une nouvelle étape qui devrait durer jusqu'à l'été 2023. Elle concerne l'élargissement du rond-point (situé en face du magasin Leclerc) pour faciliter l'accès des bus et des poids lourds et la création d'une 4^e branche qui rejoindra le chemin des Bouches-du-Rhône (BdR). Sur cette voie, qui part

l'acheminement de l'ensemble des réseaux vers la gare où se situe un nouveau bassin de rétention. L'installation d'un feu tricolore sur la RD96 (pour tourner à gauche au niveau de la gare) est prévue afin de sécuriser cette artère particulièrement fréquentée.

UN PÔLE D'ÉCHANGE POUR FACILITER L'ACCÈS AUX DIFFÉRENTS TRANSPORTS

Ce nouveau pôle d'échange multimodal va faciliter l'accès et le passage d'un moyen de transport à un autre (bus, trains, vélos, voitures) et permettre de limiter l'usage de la voiture et de s'inscrire dans la transition écologique. À terme seront créés : 5 quais bus, une centaine de stationnements, un local à vélos équipé de bornes de recharge électrique et d'autres bornes de recharge pour les voitures électriques. Ce projet porté par la municipalité, en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, a été confié à la SPLA Pays d'Aix Territoires et financé à 100% par la Métropole.



UNE CIRCULATION DIFFICILE SUR LA RD96 LE TEMPS DES TRAVAUX

Dans le cadre des travaux du pôle multimodal de la gare et de la création d'une 4^e branche sur le rond-point du magasin Leclerc, une circulation alternée a été mise en place, au niveau du rond-point sur la RD96, gérée par le Département des Bouches-du-Rhône. La route est rouverte à la circulation le soir et le week-end. Il est recommandé, si possible, d'éviter cette artère pour rejoindre Peyrolles, en passant par la RD15, depuis le rond-point du Grand Vallat, en direction de Pertuis.

Les commerces de la RD96 restent bien évidemment ouverts. Ces travaux devraient durer environ 3 mois, soit jusqu'à fin septembre.

Le chemin des Bouches-du-Rhône à éviter

Le temps de cette opération le chemin des Bouches-du-Rhône sera difficilement accessible aux véhicules, compte tenu des travaux d'adduction des réseaux (lire ci-dessus). Il est donc conseillé d'éviter cette voie.



Une "nouvelle" avenue de la République

C'est très beau ! Voilà un terme qui revient chez la plupart des Meyrarguais et des commerçants visiblement convaincus par le rendu de la requalification de l'avenue de la République. Bien qu'ayant été réalisée en à peine plus de dix mois, tous avaient hâte que les barrières de sécurité de ce vaste chantier soient levées pour fouler à nouveau l'artère principale du centre du village et y circuler librement, dans le respect des sens de circulation. Précisons que le tronçon allant du croisement de la Pourane au monument aux morts est une zone limitée à 20 km/h, dite "zone de rencontre", où les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. Cette opération qualitative et technique a été menée sous couvert de la maîtrise d'ouvrage par la mairie de Meyrargues, en mode "projet". Tout en s'appuyant sur un maître d'œuvre SEIRI, une entreprise principale (Eurovia) et de nombreuses autres, ainsi qu'avec le soutien remarquable de partenaires financiers que sont le Département des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille Provence. Un article détaillé sera proposé dans le prochain Bim, en lien avec l'inauguration prévue en septembre (la date précise sera communiquée). Depuis le 13 juillet, les



travaux de cette avenue, qui ont démarré en septembre 2021, se sont achevés avec à peine dix jours de plus, malgré l'ampleur du chantier et la complexité de la conjoncture, notamment en termes de délais de fournitures de matériels. Le budget a été respecté et le pilotage ainsi que les marges de négociations ont permis bien d'autres réalisations en lien avec le projet et dépassant les seuls travaux de voirie, tels que les parkings supplémentaires dédiés à la qualité de vie de cette artère principale.

Aujourd'hui, sur cette avenue désormais en sens unique (du cours des Alpes vers la montée du château), des trottoirs élargis et aux normes pour les personnes à mobilité réduite, des places de vie avec des

aménagements qualitatifs (calades, pavés, fer forgé), des aménagements paysagers, des mobiliers urbains qualitatifs, ont été réalisés afin d'agrémenter et de sécuriser cette voie. En complément, et conformément à la volonté politique de dynamiser le centre-ville, des emplacements situés au début de l'avenue sont en zone bleue (lire page 8) avec limitation de la durée de stationnement pour accéder aisément à nos commerces.

La phase 1 de cette opération a été financée à 45% par le Département et à 22,5% par la Métropole. La phase 2 a été subventionnée à 50% par le Département et de 20% par la Métropole. Le montant restant est financé par la mairie sans dépassement.



Des chantiers d'insertion pour prévenir des incendies

Grâce à la convention avec l'Insertion emploi 13 (IE13) et la Métropole Aix-Marseille-Provence, la commune a encore bénéficié de travaux de débroussaillage (d'avril à juin), dans le cadre des chantiers d'insertion professionnelle. Cette opération a permis de sécuriser les différents cheminements piétons : le chemin de liaison partant de l'avenue Simone Garcin, au niveau de la maternelle, jusqu'au plateau sportif de la Plaine. Ces travaux ont également permis d'améliorer la protection contre les incendies de différents secteurs de la ceinture verte du village, notamment le ruisseau du Vallat jouxtant la crèche et les écoles, ainsi que la partie de forêt surplombant l'unité d'habitations de la Pourane. Ces travaux ont été financés à 100% par la Métropole. En 2023, la commune devrait bénéficier à nouveau de ces travaux.



→ Aux abords du ruisseau du Vallat, jouxtant la crèche et les écoles.



→ Chemin de liaison vers le complexe sportif du Plateau de la Plaine.

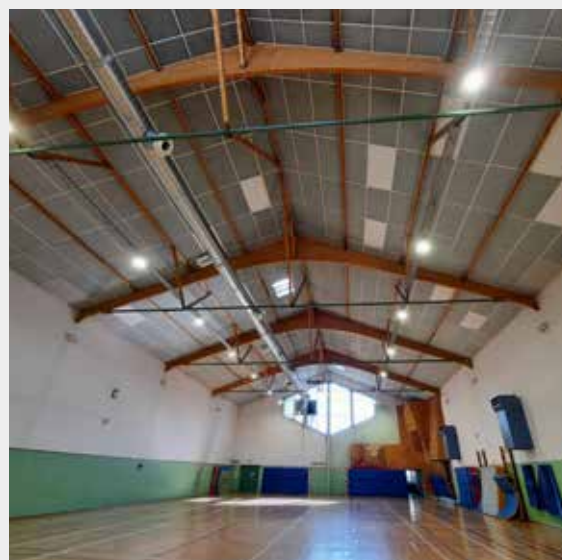


→ Derrière les bâtiments de la Pourane.

PHOTOS © PIERRE BERTRAND

UNE PERGOLA AU THÉÂTRE DE VERDURE

Après la plantation d'arbres au théâtre de verdure, une pergola va être installée, autour de la buvette. Elle sera recouverte d'un paillon camarguais de canisses, en attendant d'être végétalisée.



UN NOUVEL ÉCLAIRAGE AU GYMNASSE POUR FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Des travaux d'électricité ont été réalisés au gymnase. L'éclairage a été entièrement refait et remplacé par des projecteurs à LED. Cela va diviser la consommation habituelle par 3, tout en proposant un éclairage plus diffus et agréable. Ce système a été installé dans le gymnase et dans le dojo. Par ailleurs, un système électrique a été prévu afin d'installer un panier de basket réglable motorisé. Le reste du matériel nécessaire à la pratique du basket sera installé en septembre. Ces travaux s'élevant à 12 270€, ont été financés à 50% par la Métropole AMP.

UNE VOILE D'OMBRAGE DANS LA COUR DE LA MICRO-CRÈCHE



Avec les fortes chaleurs, l'installation d'une nouvelle voile d'ombrage dans la cour de la micro-crèche Le Jardin des sens est tombée à point nommé. Une structure thermolaquée équipée d'une voile micro-perforée a été posée pour abriter la cour au mois de mai dernier. Les parents comme les personnels sont contents et les tout-petits disposent ainsi d'un espace extérieur abrité. Le montant de cette opération s'élève à 4800€HT, financé à 50% par la Métropole Aix-Marseille Provence. Par ailleurs, les travaux d'agrandissement de la crèche La Farandole, initialement prévus pour cet été sont reportés à l'été 2023, en raison des problématiques d'acheminement de matériels et de fournitures.

Les caméras vous protègent sans vous surveiller

Les caméras de vidéoprotection auraient tendance à inquiéter les administrés situés à proximité de leurs champs de vision. Qu'on se rassure, seuls les espaces publics sont surveillés et en aucun cas elles ne filment les habitants ou leurs propriétés. Ces espaces sont d'ailleurs floutés, à l'aide d'un masque généré par le logiciel, pour respecter le droit à la vie privée. C'est une installation qui permet, au contraire, de résoudre des faits de délinquance sur la voie publique et/ou les comportements dangereux d'usagers qui pourraient engendrer des risques pour la population. Cet équipement favorise la résolution des enquêtes et facilite la surveillance contre les cambriolages, les allées-venues d'individus suspects, la surveillance des arrêts de bus, des abords des écoles, des

manifestations... Les images peuvent être visionnées en direct en cas d'infraction ou à la demande des services de gendarmerie ou de la police nationale dans le cadre d'une enquête. Les enregistrements sont consultés uniquement en cas de dépôt de plainte sur réquisition d'un officier de police judiciaire. Ce système de surveillance a dernièrement permis de résoudre une affaire de vol de câbles électriques au Plateau de Plaine (lire ci-dessous).



L'AUTEUR DU VOL DE CÂBLES ÉLECTRIQUES A ÉTÉ APPRÉHENDÉ

À la suite d'un vol de câbles électriques alimentant, entre autres, le centre de vaccination, survenu le 8 janvier 2022 au Plateau de la Plaine, un individu a été appréhendé par les services de la gendarmerie, grâce aux caméras de vidéoprotection. Il a été

condamné à 6 mois ferme pour dégradation et vol de câbles électriques. La peine est assortie d'une obligation de remboursement à la collectivité des frais engendrés par les dégâts occasionnés. Le montant du préjudice s'élève à 35 000€.

ZONE BLEUE DE STATIONNEMENT : METTEZ VOTRE DISQUE !



La police municipale rappelle que les parkings situés devant la pharmacie et juste à côté, en direction du quartier de la Pourane, sont des espaces de stationnement dits en "zone bleue" et vidéo-verbalisés. Cela signifie que la durée de stationnement est limitée à 30mn. Un disque bleu est obligatoire. Il doit être visible et indiquer l'heure d'arrivée du véhicule. En l'absence d'un disque ou en cas de dépassement, vous encourez une amende de 35€. Le but des zones bleues est de permettre un stationnement gratuit, tout en régulant le flux de véhicules. Un roulement facilite ainsi le stationnement des personnes souhaitant faire quelques courses. Il limite également le phénomène de voitures "ventouses" (stationnement prolongé) qui est un véritable fléau pour les coeurs de ville et particulièrement les riverains.

Rappelons que les stationnements situés sur le début de l'avenue de la République seront également soumis au même régime (photo).

→ *Durée de stationnement limitée à 30mn de 9h à 12h et de 13h30 à 19h, du lundi au samedi, sauf jours fériés.*

CANICULE : LES ACCÈS AUX MASSIFS RÉGLEMENTÉS OU INTERDITS

Du 1^{er} juin au 30 septembre les accès aux espaces naturels sont réglementés, par arrêté préfectoral, selon les conditions météorologiques. Attention : face aux risques d'incendie, les accès ont été totalement interdits dernièrement. En cas de canicule ou de fortes chaleurs il est bien entendu fortement déconseillé de circuler dans les massifs. Renseignez-vous avant pour connaître la situation du jour (ou du lendemain à partir de 18h) :

0 811 20 13 13 ou www.bouches-du-rhone.gouv.fr

LES SAPEURS-POMPIERS ALERTENT SUR LES RISQUES ESTIVAUX

Face au niveau de sécheresse extrême et aux températures élevées qui engendrent un risque important d'incendie, les Pompiers13 sensibilisent la population aux risques estivaux et sur les dispositions à prendre en cas d'incendie, les gestes à adopter en cas de canicule et la prudence à observer pour les baignades...

+ d'infos sur meyrargues.fr

retrouvez l'actualité des pompiers sur [@Pompierdu13](https://www.facebook.com/Pompierdu13)

ALERTE SÉCHERESSE : ATTENTION À VOS CONSOMMATIONS D'EAU !

L'état de crise et d'alerte renforcée de sécheresse a été déclaré dans le département des Bouches-du-Rhône par arrêté préfectoral. Avec un **état de crise** sur le Réal de Jouques et les bassins de l'Huveaune amont et aval (19 communes), un **état d'alerte renforcée** sur le bassin de l'Arc amont (22 communes) et un **état d'alerte sécheresse** sur la Crau, Crau Sud Alpilles, Durance, Touloubre amont et aval, littoral est de Marseille, littoral ouest de Marseille, Arc aval (87 communes). Cet état de crise inquiétant sur l'ensemble du département implique que chaque catégorie d'usagers doit porter une attention particulière à ses besoins en eau et limiter au strict nécessaire sa consommation. Et bien entendu de faire particulièrement attention aux risques incendie. Il s'agit notamment de restreindre les usages secondaires (nettoyage des voitures, lavages extérieurs...) et de réduire les consommations d'eau domestique. Encore plus que les années précédentes, il nous faut avoir une vigilance extrême sur ce sujet car la situation est inédite dans le Sud-Est de la France depuis 1959 (début de l'indicateur).

→ **Plan d'action sécheresse sur bouches-du-rhone.gouv.fr**

L'ONF a sécurisé 13 hectares d'espaces naturels

Forte d'un riche patrimoine forestier, avec 75% de son territoire en espaces boisés, la commune mène des opérations d'entretien, de préservation et de protection des espaces naturels notamment contre les incendies. Une vaste opération a été menée par l'Office national des forêts (ONF) sur près de 13 hectares dans le quartier du Défends. Dans cette zone, stratégiquement située, l'ONF a donc mené un chantier de coupe forestière et de débardage pour la prévention incendie, en collaboration avec l'entreprise Dolza et le Grand Site Concors Sainte-Victoire. *"Il s'agit de faire des éclaircies raisonnées, précise Pierre-Christophe Herzog, responsable de l'unité territoriale de l'ONF Sainte-Victoire. Avec le réchauffement climatique, les éclaircies sont réalisées de façon plus modérée. Avant on prélevait environ 50m³ à l'hectare, aujourd'hui on prélève entre 30 à 35m³, précise-t-il. Il faut avant tout préserver les écosystèmes. Donc on conserve une quantité de sous-étage, notamment les feuillus. On laisse ainsi des bouquets afin de favoriser la repousse des petits arbustes et le renouvellement de la végétation"*. Près de 600m³, ce qui correspond à 340 tonnes de bois -majori-



tairement des résineux-, ont été stockés et sont destinés à être revalorisés pour devenir du bois de trituration (fabrication de panneaux de contreplaqué, production de pâte à papier...). L'entreprise Dolza a ensuite broyé les rémanents de ces coupes pour parfaire cette action de prévention contre les incendies et de protection des forêts. Cette opération, dont le montant s'élève à 50 000€, a été financée par les mesures compensatoires liées à l'installation du parc photovoltaïque à l'Espougnac. L'opérateur du parc, Urbasolar, avait obligation de reverser les bénéfices du défrichement réalisé sur l'emprise du parc à la com-

mune. Cette dernière a choisi de les réinvestir dans ce chantier de mise en sécurité des espaces boisés, assuré par l'ONF. À l'avenir, cette forêt éclaircie pourrait être entretenue par pastoralisme, avec les troupeaux de moutons des bergers de la commune.

Une autre opération sur 8 hectares dans le secteur de Réclavier

Les recettes de la revente du bois coupé dans le quartier du Défends seront réinvesties par la commune. Elles seront affectées à une nouvelle opération identique sur près de 8 hectares dans les secteurs de Réclavier et du Vallon du Pin.

OPÉRATION DE DÉFENSE CONTRE LES INCENDIES DES FORESTIERS-SAPEURS

Ils font partie des sentinelles de la forêt. Les forestiers-sapeurs, agents territoriaux départementaux, œuvrent toute l'année dans les espaces naturels et sont régulièrement mobilisés au profit des collectivités. L'unité de Peyrolles qui rayonne sur le canton (Meyrargues, Jouques, Saint-Estève-Janson, Saint-Paul-Lez-Durance) a réalisé une belle opération de nettoyage et de mise en sécurité incendie autour du chemin du Plateau de la Plaine. Leur mission a consisté à broyer tous les rémanents des coupes de bois exécutées par l'Office National des Forêts (ONF) sur le secteur de Plateau de la Plaine, jusqu'à la RD96. *"On a aussi*

débroussaillé les abords des accès pour les secours et les voies de circulation des véhicules", détaille Fabien Grillon. Un travail qu'ils opèrent régulièrement dans les massifs et qui vient compléter les opérations de l'ONF et du Grand-Site Concors Sainte-Victoire. Au-delà de leurs missions de surveillance et de défense contre les incendies, les forestiers-sapeurs disposent de matériels et de savoir-faire pour intervenir sur les catastrophes naturelles afin de porter secours aux populations. Ils proposent également un volet pédagogique en organisant des interventions auprès des écoliers ou des animations.



Caminurs guide les entreprises qui "passent au vert"

À l'heure de l'inéluctable transition écologique, les entreprises se retrouvent souvent face à des situations inextricables en la matière. Nos existences, dont celles des entreprises dans l'essence même de leur fonctionnement, ont un impact significatif sur le climat. Certaines sont donc motivées pour se transformer ou modifier leurs habitudes devenues inadaptées. D'autres craignent de ne pas pouvoir survivre face à la dépendance de leurs activités aux facteurs externes comme la



« Ce qui a du sens dans mon activité est la préservation du vivant. Je souhaite donc apporter mon savoir-faire. »

hausse généralisée du coût de l'énergie. Pas de panique ! Caminurs est là pour mesurer l'impact de leur existence sur le climat et les guider pour agir en conséquence. "J'accompagne les entreprises vers une transition durable et je propose la réalisation d'un bilan aux PME jusqu'à 150 personnes", résume Clément Verdet, fondateur de cette toute jeune société, à Meyrargues. Autrement dit : qu'est-ce que mon activité engendre en termes d'émissions de CO₂ ? Quels impacts génèrent la fabrication du matériel utilisé ou le travail de mes salariés (consommation, énergies diverses dépensées, bâtiments, déplacements...) ?

Caminurs livre des outils afin de permettre à l'activité de perdurer aux niveaux social, économique et environnemental. "Il s'agit de sensibiliser à ces problématiques d'empreinte carbone, puis de faire des calculs et des inventaires sur les activités qui pèsent le plus sur l'entreprise afin d'y remédier. Et enfin de prévoir un plan d'actions pour réduire ces émissions en changeant, par



CAMINURS

exemple, ses modes de fonctionnement." Mais attention. "Il faut prendre en compte la viabilité économique, le respect de l'environnement et surtout l'aspect social et humain, à savoir favoriser le bien-être des salariés, des clients et des fournisseurs", insiste-t-il. L'activité ne doit pas nuire aux personnes. Ingénieur de formation, ayant travaillé pour Airbus au sein de diverses sociétés dont Unilog et Capgemini -leader mondial du conseil, de la transformation numérique, des services technologiques et d'ingénierie- Clément s'est longtemps consacré aux parties management, conseils et services. Face à ses différentes expériences ayant abouti à des résultats concrets, il a choisi de créer son entreprise tout en conservant cette vocation louable qui l'anime au quotidien : agir face au changement climatique mais avant tout le comprendre. Car "ce qui a du sens dans mon activité est la préservation du vivant. Je souhaite donc utiliser mon savoir-faire dans cet objectif". En témoigne son implication dans la Fresque du climat, via des ateliers qu'il anime pour les particuliers (lire page 19) et qu'il propose aux entreprises. "Je tiens aussi à célébrer les résultats, car être positif permet de franchir les plus grands obstacles !" En parallèle, Clément participe à un collectif de personnes, chacun ayant son expertise, qui permet d'abreuver les professionnels de solutions possibles sur différents domaines tels que l'économie circulaire, la réduction des déchets, le marketing responsable... ces démarches favorisent encore davantage la vertuosité possible des entreprises.

→ Caminurs : 06 07 86 20 72 - clement.verdet@caminurs.fr

UNE NOUVELLE PSYCHOLOGUE SPÉCIALISÉE EN PSYCHOTRAUMATOLOGIE

Arrivée à Meyrargues en 2014, Déborah Flatot-Blin vient de s'installer en libéral en tant que psychologue. Diplômée d'un master orienté vers le développement chez le bébé, l'enfant, l'ado et l'adulte âgé, elle dispose de compétences pointues en matière de psychologie cognitive et de psychotraumatologie. Elle souhaite donc proposer notamment de la thérapie EMDR (Eye movement desensitization and reprocessing) qui s'adresse à toute personne souffrant de perturbations émotionnelles généralement



liées à des traumatismes psychologiques (accident, agression physique ou témoin de violences, victime d'attentat, de séquestration, choc émotionnel, décès brutal d'un proche...). Avidée d'expériences humaines, elle sait se mettre au service des autres et dispose d'un profil particulièrement altruiste. Forte d'une expérience de 5 ans en tant que réserviste sanitaire, elle est également volontaire pour la Cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP) des Bouches-du-Rhône qui s'occupe de la prise en charge médico-psychologique urgente des victimes des événements potentiellement traumatiques

(catastrophes, attentats) -elle est notamment intervenue lors de l'effondrement d'immeubles dans la rue d'Aubagne, à Marseille en 2018-, elle exerce à l'AP-HM en psychotraumatologie depuis 2019. Elle travaille également depuis 2016, à la consultation mémoire de l'hôpital de Pertuis. "Je reçois des adultes âgés dans le cadre de bilans (neuro)psychologique, pour mettre, ou non, en évidence des troubles neurocognitifs, résume-t-elle. Il s'agit d'évaluer l'importance de ces troubles et/ou la nécessité de mettre en place un

suivi au quotidien par exemple." En plus de ces fonctions, elle va donc pratiquer en libérale afin de mettre à disposition ses compétences au profit des particuliers. Déborah a des projets plein la tête, elle envisage de proposer aussi des thérapies "Walk and talk" à Meyrargues, soit "par la marche". "Il s'agit de proposer des séances en extérieur, étaye Déborah. Le patient peut ainsi profiter d'une séance dans un lieu sécurisé, en pleine conscience, tout en travaillant sur sa problématique psychologique."

→ Déborah Flatot-Blin : 06 65 38 40 59 - site : dblinspsychologue.fr
Prise de rendez-vous possible sur doctolib.fr

Vinifera : la genèse d'une jeune production à Meyrargues

Vinifera est le nom qu'il a (bien) choisi. Ses terres, vouées à devenir une exploitation de vignes bio, s'étendent sur 13 hectares baignés dans une lumière provençale. C'est certainement une des raisons pour laquelle Xavier Battin, passionné du monde viticole, a préféré se reconverter professionnellement. La nature le lui rend bien même si l'amorce de sa nouvelle activité est loin d'être de tout repos. Car il faut du temps. Et il tient à respecter scrupuleusement toutes les étapes. Pour l'heure, il a habilement préparé la terre pour favoriser naturellement sa fertilité et le développement de ses plants. Il apprend à connaître son sol et a planté ses premiers ceps : 5 hectares en bio, qui produiront pendant deux ans avant que les fruits puissent être récoltés à des fins de vinification. En tout cas c'est ce qu'il espère. *"Je débute dans la viticulture, j'apprends et je m'applique à bien comprendre ce dont mon sol et mes plants ont besoin, commente Xavier.* En termes de cépages : *"je vais produire de la clairette blanche, du vermentino (ou rolle en provençal), du grenache et de la syrah pour le passage en bio,* énumère-t-il. Cette production diversifiée permettra de produire en rouge, blanc et principalement en rosé. Car *"c'est notre champagne provençal !"* lâche-t-il avec un large sourire en précisant que nous produisons ici un excellent rosé. *Ensuite le marché guidera notre production.*" Initialement technicien, ensuite chargé d'affaires, puis directeur d'agence dans l'environnement, précisément dans la mesure et la réduction de l'impact environnemental des polluants aériens, il a tout quitté pour reprendre ses études et a obtenu son diplôme agricole en 2021. Aussi, cultiver en bio correspond davantage à ses convictions, sachant que ses connaissances et son expérience dans l'environnement viendront parfaire ses démarches écologiques pour la transition de ses terres autrefois cultivées en blé et tournesols. *"Afin d'apporter de la vie au sol, je souhaite recourir à de*



l'entretien par pastoralisme, si possible." Pour son exploitation, il a utilisé des matériaux qui s'intègrent harmonieusement au paysage. De ses voyages en Bourgogne et en Italie, il ramène des conseils et des recommandations qui profiteront à sa production. Pour l'avenir, il priorise humblement une maîtrise de la viticulture afin d'obtenir un raisin de qualité. Puis, en fonction des résultats obtenus, il envisage des premières vinifications. Son souhait depuis la création du projet est de travailler avec les entreprises, institutions et entités locales, comme le Cellier des 4 tours (à Venelles), la Chambre d'agriculture, la mairie de Meyrargues, les bergers, bûcherons et entreprises locales, ainsi que ses anciens enseignants, figures locales reconnues du métier. *"C'est par les échanges avec les différents corps de métier que la conception de ce projet avancera, pas à pas".*

→ **Domaine Vinifera : xavierbattin@yahoo.fr**

UN NOUVEL ANNUAIRE EN LIGNE POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS

La municipalité a mis en place un annuaire dédié aux commerçants, artisans, professions libérales, PME/PMI, startup, associations...

Les entrepreneurs sont donc invités à s'inscrire via le formulaire en ligne sur meyrargues.fr, afin de proposer une vitrine de leur activité sur le site internet de la commune



- **Comment accéder à cet annuaire ?** Connectez-vous sur meyrargues.fr, puis, sur la page d'accueil, cliquez sur le bouton "Annuaire des entreprises" (voir image ci-dessus).

- **Comment s'inscrire ?** Il suffit de créer un compte en cliquant sur le bouton "enregistrez votre entreprise" et de renseigner les champs avec photos et/ou vidéos à l'appui, ainsi que la localisation de votre activité. Celle-ci sera ainsi affichée sur une carte interactive. Votre activité sera ensuite publiée et visible.

Conserver vos identifiants précieusement, ils vous serviront lors

de la mise à jour de votre fiche. Pour cela rendez-vous sur votre annonce, puis cliquez sur le bouton "modifier" en bas de celle-ci. Par ailleurs, il existe l'Association des commerçants, artisans et professions libérales de Meyrargues (ACAPL Meyrargues). Elle propose de nombreuses actions à destination des professionnels (formations, accompagnement...) et prévoit l'organisation de manifestations festives fédératrices afin de dynamiser la vie économique. **N'hésitez pas à adhérer ou à les contacter pour davantage de renseignements : acaplmeyrargues@gmail.com**

Ramassage des encombrants : suivez les règles !

Le service municipal de ramassage des encombrants évolue. Ce service assuré par les services techniques communaux est destiné aux personnes qui ne possèdent pas de véhicule et ne peuvent pas se déplacer en déchetterie. Mais attention ! Ce ramassage est réglementé et pour en bénéficier, il faut obligatoirement prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie qui vous donnera les créneaux disponibles : 04 42 57 50 09.

Quels encombrants peuvent être déposés ?

Le mobilier (tables, chaises, armoires, cuisines, lits...), matelas et sommiers, appareils de gros électroménager (lave-linge, réfrigérateur, gazinière...)

Ce qui ne peut pas être ramassé ?

- Gravats, qui doivent être amenés en déchetterie
- Déchets verts (herbe tondue, branchages ...), qui doivent être déposés en déchetterie
- Pneus usagés, qui doivent être repris gratuitement par votre garagiste
- Bouteilles de gaz, qui doivent être reprises gratuitement par le vendeur ou remises à un point de collecte
- Véhicules à moteur (carcasses de voitures), qui doivent être confiés à un professionnel agréé pour traiter les véhicules hors d'usage

- Les déchets dangereux (peintures, toxiques, médicaux...) qui doivent être déposés en déchetterie ou en point de collecte spécifique
- Le mobilier de jardin, les tapis
- Les vêtements, les textiles et les chaussures : 4 bornes de récupération permettent de déposer vos textiles en bon état.

Quand peuvent passer les encombrants ?

Les lundis et vendredis matins. Les déchets doivent être déposés devant le domicile la veille du passage retenu. Un seul passage par habitation et par semaine, sur réservations auprès de l'accueil (lire ci-dessus).

Le volume ramassé est limité à 2m³ par passage (environ 4 machines à laver)



ILLUSTRATION © GÉRARD MORFIN

RAPPEL : EN CAS DE DÉPÔT SAUVAGE VOUS ENCOURREZ UNE AMENDE

Le fait de déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée est puni d'une amende forfaitaire de 135 € (si le paiement intervient immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction ou l'envoi de l'avis d'infraction). Passé le délai de 45 jours, l'amende est de 375 €. Si l'amende n'est pas payée ou l'infraction contestée, le juge du tribunal de police est saisi. Il pourra décider d'une amende de 750 € maximum ou jusqu'à 1 500 €, avec confiscation du véhicule, s'il a été utilisé pour transporter les déchets.

COLLECTE DE BACS JAUNES INDIVIDUELS : ON AUGMENTE LES TOURNÉES !

Après la mise en place des extensions de consignes de tri qui permettent de faciliter le geste de tri de chacun, en proposant de mettre tous les déchets de collecte sélective dans les bacs jaunes (hormis le verre), la Métropole prévoit des modifications de ramassage des conteneurs individuels uniquement. Compte tenu de la réduction des ordures ménagères et de l'augmentation des déchets de tri sélectif, l'objectif est de dou-

bler la fréquence de collecte des bacs jaunes.

À partir du 1^{er} novembre, les conteneurs individuels jaunes de tri sélectif seront ramassés une fois par semaine au lieu d'une fois tous les 15 jours. Les conteneurs d'ordures ménagères seront ramassés une fois par semaine au lieu de deux. Attention, cela concerne uniquement les usagers qui disposent de conteneurs au porte-à-porte.

DES VISITES GUIDÉES À L'ÉTANG DES JONCQUIERS

Après l'installation de pupitres explicatifs à l'étang des Joncquiers, la société VINCI-Autoroutes Réseau Escota, propriétaire des lieux, a proposé de premières visites guidées gratuites



de cette zone humide abritant près de 440 espèces animales. Les écoliers ont d'abord pu observer le plan d'eau, composé de ses deux étangs, la roselière, les différentes espèces d'animaux, la ripisylve et l'écosystème qui s'est progressivement installé. Les guides conférenciers de Secrets d'ici, qui ont assuré ces visites grâce à un partenariat avec le propriétaire (Vinci-Escota) et la municipalité, ont aussi fait découvrir les traces de la famille de castors qui s'est installée dans ce milieu propice à la biodiversité. Des visites pour les particuliers ont également eu lieu. Par ailleurs, les propriétaires ont eu la désagréable surprise de constater que des pupitres avaient été vandalisés. Une honte et un manque de respect quand on connaît le long travail de valorisation et de préservation du site (panneautage et visites guidées), mené conjointement par Vinci et le CEN PACA, en collaboration avec la municipalité.

Les ateliers "mémoire" du CCAS n'ont pas été oubliés

À la sortie des ateliers mémoire proposés par le CCAS, les sourires s'affichent sur le visage de la quinzaine de participantes. "J'ai beaucoup aimé. Il faudrait que ce soit toute l'année, lance l'une d'elles. "J'ai appris plein de choses !" complète une autre participante. Ces séances ont permis de stimuler la mémoire et de mieux comprendre son fonctionnement. Car il existe des astuces pour pallier les difficultés liées aux troubles de la mémoire. "Il s'agit d'un mélange de théorie et de pratique, étaye Elizabeth Lojou, l'animatrice de ces ateliers issue de l'association Brain up. On est dans une démarche de prévention avant que des problèmes plus importants apparaissent. On apprend qu'il existe des oublis classiques qui ne sont pas inquiétants et d'autres, en revanche, plus importants qu'il faut prendre en considération car ils peuvent engendrer des consultations auprès d'un neurologue." Après les ateliers de marche active, ceux d'initiation à l'informatique, puis ceux sur le sommeil, c'est au tour des ateliers "mémoire" de remporter un véritable succès. Ces séances, proposées aux retraités et pré-retraités meyrarguais, s'inscrivent dans un parcours de prévention proposé par l'Association de



Santé, d'Éducation et de Prévention (ASEPT) Paca et subventionné par les caisses de retraite. Une belle initiative organisée par le CCAS de Meyrargues qui aura porté ses fruits.

Un site dispense conseils et adresses pour des ateliers près de chez soi : www.bienvieillir-sudpaca-corse.fr

DES ATELIERS "ÉQUILIBRE" EN SEPTEMBRE ET EN OCTOBRE : INSCRIVEZ-VOUS !

Organisé par le CCAS en partenariat avec l'ASEPT, l'atelier "équilibre" est ouvert à toutes les personnes retraitées et pré-retraitées. Cet atelier de 12 séances d'1h30 privilégie une approche globale de la personne tout en prenant en compte des spécificités individuelles. Ses objectifs : améliorer ou maintenir la fonction d'équilibration ; renforcer les capacités physiques, conserver ou retrouver la confiance en ses capacités et l'estime de soi, inciter les participants à pratiquer une activité physique régulière. L'atelier sera animé par le coach Patricia Fontaine qui avait encadré l'atelier marche active.

→ **Atelier de 9h à 10h30**

Septembre 2022 :

Vendredi 2, mardi 6, vendredi 9, jeudi 15, vendredi 23, jeudi 29.

Octobre et novembre 2022 :

Jeudi 6, vendredi 14, jeudi 20, mardi 25, vendredi 28, vendredi 4 novembre

Inscriptions : 06 17 50 37 05

99 ANS POUR CLAIRE ROGER

Claire Roger a été surprise et comblée. Pour fêter les 99 ans de cette fidèle usager et doyenne du foyer de l'Âge d'or, la municipalité lui a offert un bouquet de fleurs. Un immense plaisir partagé pour Carmen Gonsalvez de Jésus, responsable du foyer, qui lui a remis ce bouquet. L'occasion d'entonner une petite chanson avec tous les convives.



CANICULE : INSCRIVEZ-VOUS AU CCAS !

Dans le cadre des mesures de prévention "canicule", le CCAS de Meyrargues tient à jour un registre afin de recenser les personnes fragiles. En cas d'alerte canicule, ce système permet de prendre les mesures nécessaires. En cas d'alerte orange (niveau 3), le foyer de l'Âge d'or restera ouvert l'après-midi, aux personnes inscrites.

Inscrivez-vous auprès du CCAS ou de la police municipale :

09 71 09 55 14 ou 04 42 57 58 22.

email : ccas.emploi@meyrargues.fr ou police@meyrargues.fr

N'hésitez pas à contacter le CCAS si vous n'avez pas de nouvelles d'un proche ou d'un voisin.



→ **Infos : www.santé.gouv.fr
- 0 800 06 66 66**

LE CLUB DE L'ÂGE D'OR EN FÊTE

Le club de l'Âge d'or-ES13 a organisé un repas festif et dansant pour la fête des mères. Plus de 80 convives se sont ainsi retrouvés dans un esprit festif et ont pu profiter de l'ambiance musicale assurée par le duo Kadence. Le club a aussi organisé une grande fête de fin d'année, au Plateau de la Plaine. Plus de 100 personnes s'y sont réunies pour partager ce moment de détente musical, avec Georges Picco à la sono. Un repas, assuré par le traiteur-rôtisserie Roulin, a été joyeusement partagé.



Voyage dans l'univers des haïkus : des élèves devenus auteurs



La performance des écoliers a été bluffante. Cette année, la classe de CM1-CM2 a publié un véritable recueil de haïkus, poèmes japonais. Du sérieux, de l'écoute et de la satisfaction s'est lu dans leurs regards, lorsque le consul du Japon en personne, Yukuo Murata, est venu assister à la remise des ouvrages. Il a même accepté d'en écrire la préface. "C'est un travail commun qui vous marquera dans votre vie", a-t-il précisé. Devant le maire, Fabrice Poussardin, qui s'est dit "très fier" d'eux, le directeur de l'école, Bruno Bonnet et l'inspectrice de l'Education Nationale, Laurence Quenet, les élèves ont récité avec éloquence leurs poèmes nippons, tout en exposant avec précision ce genre littéraire qu'ils ont réussi à appréhender. Le projet d'une année entière a été ainsi concrétisé par la parution

de ce recueil. *Voyage dans l'univers des haïkus* réunit le regard de ces enfants, empreints d'une grande sagesse, sur le monde qui les entoure. Véritable immersion dans le monde de l'édition, les élèves ont pu suivre le parcours d'un écrivain jusqu'à la publication. Laurence Quenet n'a pas tari d'éloges sur ce beau projet pédagogique et sur la qualité de cet "étrange voyage" proposé par les écoliers. Elle a même promis de le partager dans sa circonscription ainsi qu'auprès du recteur d'Académie. Delphine Mattei, leur enseignante, a été, à son tour, vivement félicitée par les personnes présentes pour cette initiative. Un pas vers l'ouverture et la découverte des arts et des cultures du monde qui aura fait naître dans le cœur des jeunes auteurs l'envie d'écrire.
→ **Voyage dans l'univers des haïkus, en vente à l'école, 10€.**

DE BELLES ACTIVITÉS AVEC LE CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs, lieu d'accueil, de découverte, d'échanges et de jeux favorisant l'épanouissement de l'enfant dans le respect des règles fondamentales de vie en société, accueille les enfants de 3 à 11 ans et demi (scolarisés). Ils profitent d'activités ludiques, éducatives, sportives proposées par l'équipe encadrante et de nombreux intervenants. Dernièrement, ils ont fait une superbe cabane (photo ci-contre). Ainsi, au détour d'une balade en colline, si vous apercevez la cabane aux contes faites plaisir aux enfants ajoutez lui votre touche personnelle !

Accueil vacances et mercredis : 7h45-18h.

Toutes les infos sur meyrargues.fr

Contact : centredeloisirs@meyrargues.fr

→ Les enfants sont encadrés entre autres, par Laurent Camilleri, directeur, Laetitia Michel et Alexandra Pattier (à gauche sur la photo ►).

→ Dernière séance de contes avec Véra Fichant, des Amis de la bibliothèque, qui propose de petites parenthèses enchantées aux enfants du centre de loisirs. ▼

Des cadeaux pour les futurs collégiens !

C'est devenu un rituel dont les écoliers sont plutôt fiers. Valorisés dans leurs efforts fournis depuis le début de leur scolarité, les futurs collégiens reçoivent chaque année un cadeau remis par la municipalité. En présence de Philippe Grégoire, 1^{er} adjoint et de Sandrine Halbedel, adjointe aux Affaires scolaires, tous les CM2 des classes de Frédéric Albano et de Delphine Mattéi ont reçu des calculatrices et des dictionnaires français-anglais. Ce geste a été assorti d'encouragements de la part de la commune pour le grand saut des petits Meyrarguais vers une nouvelle aventure dans l'enseignement supérieur.



→ Les maternelles ont eu la chance d'assister à un spectacle de marionnettes à fils : "Le carnaval des animaux", présenté par la compagnie "Coline". Une histoire féerique interprétée par des marionnettes en bois particulièrement bien réalisées qui a enchanté les enfants. Ce spectacle a été financé par la coopérative scolaire.



YOUPI ! L'ÉCOLE EST FINIE

Lors d'une joyeuse cérémonie, organisée par l'équipe de l'école maternelle, les élèves de grande section ont été appelés tour à tour pour recevoir un diplôme symbolique de passage au grade supérieur et être félicités. Un petit moment de fierté pour chacun d'entre eux. Par ailleurs, le dernier jour d'école, l'équipe pédagogique a organisé une petite fête de fin d'année. Les parents, conviés, ont eu une jolie surprise : les enfants ont fait un petit spectacle avec des chants et des danses qu'ils avaient travaillés toute l'année. Un grand bravo aux enfants comme aux équipes de l'école maternelle ! ►

→ Des classes de maternelle ont profité d'une sortie au grand air dans le magnifique écrin du parc du château. Pique-nique, jeu de piste, tir à l'arc, jeux créatifs et sportifs... les écoliers se sont régalés ▼.

Des mots sur les "Maux de spondy-myalgie"

Marylène Giacomini est une battante, une femme dynamique. Elle fait partie de ces personnes qui donnent de leur temps aux autres et rayonne de bonne humeur. Diagnostiquée en 2019 de spondylarthrite ankylosante, puis en 2021 de fibromyalgie, la première touchant les articulations et la seconde les muscles, elle a d'abord été surprise, puis rassurée de pouvoir enfin mettre des mots sur les maux qui progressivement l'empêchaient de vivre normalement. "C'est une maladie invisible, très handicapante, dont on parle finalement trop peu, qui est mal comprise du grand public et qu'il faut prendre le temps d'expliquer à son entourage", avoue-t-elle. Aussi, le soutien de ses proches et l'accompagnement dont elle a bénéficié grâce à une association des Côtes-d'Armor ont résonné comme un déclic chez cette future sexagénaire qui était assistante commerciale avant de tomber malade. "J'ai compris qu'avec ce manque de compréhension, une sensation de solitude s'installait avec les troubles physiques causés par ces maladies", étaye-t-elle. Outre les douleurs, il y a une fatigue intense, des troubles du sommeil... Et on n'en guérit pas. Seuls des traitements lourds en biothérapie peuvent l'endormir un peu. Aussi, en octobre 2021, elle a décidé de créer son association : les Maux de spondy-myalgie. "Le but est d'accompagner les personnes atteintes de ces maladies, de les écouter et de les conseiller dans leurs démarches auprès des organismes comme la MDPH, résume-t-elle. On organise des groupes de parole en ligne et des manifestations pour faire parler de ces maladies". Car c'est aussi là que le bât blesse : elles ne sont pas encore assez "reconnues". "On explique les symptômes aux instances pour faire entendre la voix des malades et engendrer des actions, souligne-t-elle. Au-delà,

« Ce que nous voulons c'est rendre visibles les maladies invisibles. »



→ Marylène (en bas, 2e en partant de la droite), ici entourée de toute l'équipe qui a participé à l'organisation du concours de pétanque.

l'association organise des événements festifs et des moments de rencontre pour récolter des fonds, en espérant qu'ils pourront faire écho. "Je voudrais vraiment que les gens comprennent ce que c'est et que les réactions des personnes soient différentes", martèle-t-elle. Soutenue par de nombreux Meyrarguais et entourée par son équipe, l'association a dernièrement organisé un concours de pétanque qui a réuni une cinquantaine de personnes au théâtre de verdure. Elle participe à des colloques en ligne avec les personnels soignants et des politicien(ne)s engagé(e)s pour sensibiliser et informer sur ces pathologies. Elle s'investit aussi dans les journées mondiales de la spondylarthrite et de la fibromyalgie. Somme toute, de son caractère enjoué, Marylène veut positiver et invite tous ceux qui en ont besoin à la contacter. "Ce que nous voulons, c'est rendre visibles les maladies invisibles", conclut-elle.

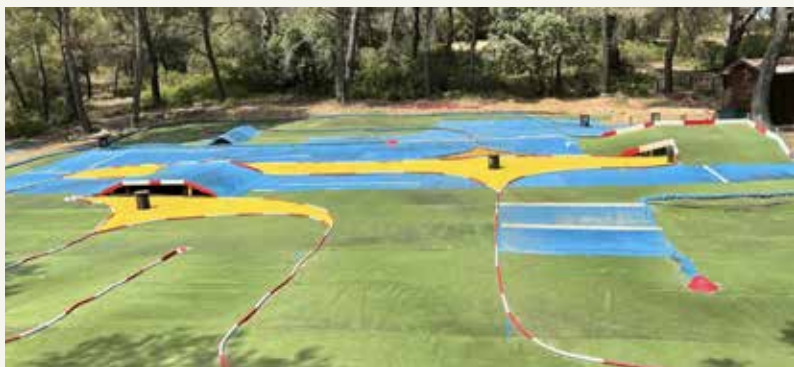
→ Les Maux de spondy-myalgie :
lesmauxdespondymyalgie@gmail.com [f @SpondyMyalgie](https://www.facebook.com/SpondyMyalgie)

UN "LIFTING" POUR LA PISTE DE MODÉLISME AU PLATEAU DE LA PLAINE

Petites mais costauds. Les voitures de modélisme 1/10^e tout-terrain vont pouvoir rouler des mécaniques sur une piste entièrement refaite, au Plateau de la Plaine. L'association de modélisme AMM, dirigée par Christophe Benoît (son président) et affiliée à la fédération française de Voitures Radio Commandées (FFVRC) est plutôt fière de sa réalisation. Depuis sa création en 2008 par François Tinon, le club, qui est parti de rien, a bien évolué grâce à ses membres actifs. Et pour cette année, un gros challenge est relevé : "Nous avons fait du terrassement et tout un réaménagement de la piste qui la rend désormais davantage technique et aux normes pour les championnats. Cela va nous permettre d'accueillir en septembre la 5^e manche du championnat de France, en 1/10^e, se réjouit Delphine Ferrero, trésorière de l'association. On a installé une cabane de comptage. Chaque voiture est équipée d'une puce et des capteurs, situés sous les tapis, permettent de procéder à un comptage automatique informatisé des tours pour les classements." Un gros investissement pour ce club, créé par des passionnés. Les amateurs, comme les plus experts, peuvent

venir pratiquer sur cette piste en adhérant à AMM. Il faut toutefois être affilié à la FFVRC. Ceux qui souhaitent participer aux courses doivent s'inscrire directement sur le site de la fédération (www.ffvrc.fr). Un créneau est aussi proposé aux avions électriques, dans le gymnase, le samedi de 16h à 18h. En attendant, n'hésitez pas à venir découvrir cette discipline à la fois technique et ludique, lors du warm-up et du championnat de France en septembre.

→ Les 10 et 11 septembre : 8h à 18h - Plateau de la Plaine
 5e manche de championnat de France 1/10^e TT. Warm-up du championnat le 28 août. Restauration et buvette sur place.
 Entrée libre. Infos : ammsecretaire@gmail.com



Mathias Barros-Vallet excelle en course d'orientation

Mathias Barros-Vallet a tout juste fêté ses 19 printemps et affiche déjà un sacré palmarès dans sa discipline : la course d'orientation (CO) qu'il pratique au club de l'ACA d'Aix. Il a été sacré champion de France de sprint en 2021 et champion de France de relais sprint en mai 2022 (notre photo). Il s'est placé 2^e au championnat de France des clubs, en équipe, cette même année. Il a été sélectionné par la fédération pour intégrer l'équipe de France juniors. Et voilà qu'il vient de relever ce qu'il estime être "l'un de ses plus grands défis de l'année" : participer aux championnats du monde juniors au Portugal. "C'est fantastique, je vis des expériences incroyables", raconte Mathias, depuis le Portugal. Ce jeune Meyrarguais assidu, la tête bien ancrée sur les épaules, est un "pur produit" de l'école de course d'orientation ACA qui rayonne sur le canton. Son formateur Pierre Delenne, un des fondateurs du club aujourd'hui vice-président de cette association (lire ci-dessous), est forcément très fier du parcours de son jeune "poulain". "Je l'ai vu grandir, il a débuté à l'âge de 7 ans. Il a appris les techniques et je vois son potentiel s'accroître de jour en jour. Il s'entraîne avec assiduité pour devenir athlète de haut niveau, notamment en sprint dans lequel il excelle", confie-t-il.

Mathias a atteint le statut d'athlète de haut niveau

"J'ai eu la chance d'intégrer l'ACA alors que j'étais très jeune, comme à son tour Mathias. C'est un club très actif où je suis très bien entouré et encouragé. C'est un peu ma seconde famille." Étudiant en ingénierie (rien que ça !), il a réussi cette année à concilier études et



→ L'équipe des championnats de France de relais sprint. De g. à dr. : Céline Dodin, Mathias Barros-Vallet, Guilhem Elias et Annabelle Delenne.

entraînements. "J'ai choisi l'école polytech à Clermont-Ferrand car il y a un Pôle France Jeunes -structure d'entraînement aidée par le ministère des Sports- qui est accessible aux athlètes de haut niveau", résume-t-il. À raison de 10 à 12h d'entraînements par semaine (cardio, musculation, séance d'intensité et de rapidité...), il a des semaines bien chargées, et il fait, bien sûr, des sacrifices en respectant une hygiène de vie irréprochable. "Pour être performant, tous les petits détails comptent ! C'est un sport très complet qui exige beaucoup de qualités physiques, étaye-t-il. Il faut être à la fois endurant, rapide et résistant." Tout un "gros" programme. Mais "c'est la vie que j'ai choisie de mener", pointe Mathias avec une grande maturité. À l'avenir, il rêverait d'en vivre. En attendant, une chose est sûre, il travaillera dans le sport et, pourquoi pas, dans la conception d'équipements sportifs.

UNE BELLE VICTOIRE AUX CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIOR



Dernières nouvelles de ce jeune sportif tout juste revenu des JWOC, les championnats du monde juniors, au Portugal. Malgré un programme très perturbé par les risques d'incendies, Mathias (à gauche sur la photo) revient avec une 24^{ème} place très honorable, en course individuelle sprint. Et il a décroché une victoire dans la course (non officielle) du relais par catégorie avec ses partenaires de l'équipe de France : Basile Basset et Guilhem Verove.

LE CLUB DE COURSE D'ORIENTATION ACA A VU LE JOUR EN 1986

Le club de course d'orientation ACA a été créé en 1986 par des passionnés et compte 120 licenciés. Il rayonne sur tout le canton et propose régulièrement des courses à Meyrargues, dont la forêt et le dénivelé sont particulièrement intéressants pour cette pratique sportive. "On propose de la course individuelle, du sprint, des courses moyenne et longue distance, et de la course de relais en équipe pour les personnes de tous les âges, dès 3 ans", résume Pierre Delenne. Moins intensives que les épreuves de plus haut niveau, le club organise aussi des courses d'orientation familiales et/ou des parcours découverte avec des itinéraires simples pour les enfants ou les personnes âgées. Cette discipline est accessible à tous les âges avec notamment une école de Course d'orientation les mercredis après-midi pour les jeunes dès 8 ans. Elle propose des courses bien souvent en équipe et porte la jolie philosophie du fair-play et de la cohésion des sports collectifs.

→ Club ACA : 06 19 15 18 12 - ac.aurelien13@gmail.com
Site : ac.aurelien.free.fr

LE VOYAGE INTÉRIEUR CHANGE DE LIEU À LA RENTRÉE

Le Voyage intérieur, qui propose yoga, relaxation et pratiques méditatives, rando-yoga, massages..., change de lieu et va investir la Maison des associations communales (MAC) - rue Saint-Pierre- à partir du 13 septembre pour la pratique de ses activités "ressourçantes". L'association sera présente à la fête des associations le 3 septembre.

- Hatha Yoga - mardi : 18h15-19h15 et 19h30 -20h30
jeudi : 17h-18h et 18h15-19h15
- Relaxation/pratiques méditatives
le jeudi : 19h30 à 20h30

Infos : levoyageinterieur1@gmail.com
06 64 79 90 09 ou 06 62 34 64 51- www.levoyageinterieur.org

Ancien basketteur pro, il ouvre une école à Meyrargues

Milan Curcic a cette "fibre". Cette capacité à transmettre son savoir-faire avec douceur et une pédagogie hors pair qui lui vaut l'admiration des jeunes basketteurs en herbe. Aussi, après mûre réflexion, une carrière de basketteur professionnel et dix années passées au sein du club de basket de Venelles, en tant qu'entraîneur, il a décidé de créer son école de basket à Meyrargues, affiliée à la Fédération française de basket : Meyrargues basketball. Pour le moment à petite échelle, car Milan veut "privilégier des cours de qualité", il va d'abord proposer des cours allant des U7 (-6 ans) aux U15 (-14 ans), avant de faire évoluer son école dont l'avenir s'annonce sous les meilleurs auspices. *"Je me sens épanoui au contact des enfants. C'est très enrichissant de les entraîner. L'approche et la motivation sont totalement différentes qu'avec des adultes, confie ce coach expérimenté. J'ai passé 10 années merveilleuses en tant que salarié du Venelles basket club. C'est un très bon club qui compte beaucoup pour moi. Ils m'ont donné la chance d'évoluer et de m'épanouir au sein de cette belle équipe d'entraîneurs et d'encadrants. Cette expérience a été formatrice"*, témoigne Milan qui veut remercier la présidente du club venellois, Sylvie Chevalier, et envisage de futures collaborations. Milan a débuté sa discipline à 11 ans, à Belgrade en Serbie, d'où il est originaire. *"Là-bas, on jouait beaucoup dehors et ce sport m'a permis de m'épanouir."* Il a été formé au célèbre club de l'Étoile Rouge de Belgrade, l'un des meilleurs clubs européens. Il a passé



toutes les catégories jeunes. Puis, il a joué pendant un an et demi aux Etats-Unis, en tant qu'universitaire, avant de retourner en Serbie et d'y décrocher son premier contrat professionnel à l'âge de 21 ans. Il excelle ainsi dans son domaine pendant 5 ans, puis se lance dans des études supérieures de 3 ans pour devenir entraîneur de basket. Aujourd'hui, c'est un nouveau défi qu'il va partager avec sa compagne, Ivana, également ancienne volleyeuse professionnelle - elle a pratiqué sa discipline pendant 14 ans à haut niveau. Tous deux sont ainsi issus de la catégorie des sports de haut niveau, ont beaucoup voyagé, vécu des expériences intenses et esti-

ment qu'il est temps de donner vie à ce projet longuement réfléchi. Bref, concrétiser leur rêve partagé. Ivana, également très douée avec les plus jeunes, apportera sa pierre à l'édifice. De son côté, Milan a des idées pleines la tête : *"je suis intéressé pour un volet social dans mon projet, notamment pour les 11-15 ans. Je souhaite proposer des cours à des prix accessibles pour leur faire découvrir le basket et les aider à trouver quelque chose qui les anime !"*

Rendez-vous du 6 au 10 septembre, au gymnase, le club proposera des journées portes ouvertes pour s'initier au basket. Venez donc essayer et/ou découvrir ce sport collectif prônant le fair-play et l'esprit d'équipe. L'école sera également présente à la fête des associations le 3 septembre.

→ Contact : meyrarguesbasketball@gmail.com

 [Meyrarguesbasketball](https://www.facebook.com/Meyrarguesbasketball)

 [Meyrarguesbasketball](https://www.instagram.com/Meyrarguesbasketball)

DU RENFORCEMENT MUSCULAIRE POUR LES ACTIFS À LA RENTRÉE

Une nouvelle activité pour les actifs, le jeudi au gymnase durant la pause méridienne, va être proposée dès la rentrée. L'association Aix'tra Sports dispense déjà des cours depuis 6 ans aux seniors du club de l'ES13 de l'Âge d'or. Il s'agira cette fois d'une activité de renforcement musculaire et de cardio avec des accessoires au besoin, *"mais ludique !"* lance Boris Bernard, éducateur sportif et formateur qui exerce depuis 15 ans au sein d'Aix'tra Sports. *"L'idée est de venir se défouler pendant sa pause, et d'y retrouver une forme de bien-être sans que ce soit rébarbatif, détaille-t-il. On veut essayer de surprendre les adhérents en proposant à chaque fois quelque chose de différent (cross training, stretching, gym, pilate, musculation...)." Histoire*

de les "déstabiliser" un peu, tout en restant dans cet esprit de renforcement musculaire, glisse-t-il avec un sourire, en espérant créer un véritable groupe et ainsi partager des moments conviviaux en parallèle. Aix'tra Sports rayonne sur tout le pays d'Aix. Elle propose des activités allant des bébés nageurs à l'aquagym pour les seniors, en passant par les randonnées, la marche nordique, la musculation, le pilate pour les actifs, les activités pour les enfants ou encore les stages multisports pour les jeunes pendant les vacances. N'hésitez pas à vous renseigner.

→ **Renforcement musculaire : le jeudi, au gymnase de 12h30 à 13h30. Infos : contact@aixtrasports.com - 06 15 59 49 90 - Site : aixtrasports.com**

La fête de la musique et le bal du 13 juillet ont conquis le public



→ *Après 2 ans d'annulation due au Covid, la fête de la musique, proposée par Meyrargues Animations et les commerçants du village, a été rythmée par le duo FMR, suivi du DJ Schifano. Après un repas partagé (méchoui ou food truck), les convives ont pu fouler le dance floor. Pour le bal du 13 juillet, les Meyrarguais venus nombreux, ont cette fois dansé aux rythmes de l'orchestre Pulsion.*



Plusieurs actions dans le cadre du Pacte pour la transition ont été menées afin de sensibiliser les Meyrarguais et de livrer des astuces. Des ateliers dans le cadre de l'opération "Famille en transition" ont été proposés avec le Loubatas autour de différents thèmes : énergie, alimentation, jardinage et biodiversité. Une belle opération qui portera certainement ses fruits.

Des familles Meyrarguaises prêtes pour la transition !

Entre janvier et juin, une vingtaine de familles ont suivi des ateliers "Famille en transition". L'opération organisée par le comité "Pacte pour la transition" et pilotée par le Loubatas, en partenariat avec la municipalité de Meyrargues, proposait aux participants 8 ateliers de 2h30 sur les thèmes de leur choix : énergie, alimentation, jardinage et biodiversité. Ils ont pu découvrir comment vivre en harmonie avec le vivant, économiser les res-

sources, et apprendre à consommer mieux et local de façon libre et citoyenne. Les animateurs experts du Loubatas ont su animer ces rencontres de façon ludique. Pour clôturer cette opération, menée avec la commune de Peyrolles, les participants ont été invités à une journée festive dans l'éco-lieu du Loubatas et ont pu partager leurs expériences. Il appartient maintenant à chacun d'appliquer les bons gestes et d'en mesurer tous les bénéfices !

Quelques astuces que l'on partage avec vous :

Jardinage et biodiversité :

- **Économiser l'eau** : privilégier un arrosage goutte à goutte ou grâce à des oyas (récipients enterrés en terre cuite)
- **Planter une végétation méditerranéenne adaptée** : privilégier les plantes vivaces et mellifères, disposer du paillage (herbe coupée) au pied des plantes pour réduire l'évaporation.
- **Structurer son jardin** pour accueillir une biodiversité qui permettra de réguler le développement des "nuisibles" : abris à insectes, gîte à hérissons, nichoirs, coccinelles... un tas de bois abandonné au fond de votre jardin fera un très bon gîte à hérisson.
- **Ne pas utiliser de produits phytosanitaires** : Contre les limaces, il suffit de parsemer sur le sol d'aiguilles de pin, de la cendre, de la litière pour chat ou des coquilles d'œufs broyées. Contre les mauvaises herbes le long des bordures, entre les pavés... L'eau chaude ! Simple et efficace ! Versez de l'eau chaude sur

une plante, le choc thermique va conduire à sa destruction. Une bonne manière de recycler vos eaux de cuisson.

- **Planter une haie champêtre** : composée d'espèces diversifiées, elle donne au jardin une véritable originalité : elle offre gîte et couvert aux oiseaux et aux insectes. La chute des feuilles apporte par ailleurs de la matière organique, nécessaire aux sols.

- **Faire un compost** : très utile en jardinage, le compost est économique. Il limite les apports en engrais et réduit le poids des déchets à collecter. Des composteurs sont fournis par la Métropole, renseignez-vous.



Idée déco

- **Créer une mare**, même de petite dimension (minimum 3m²), présente un intérêt décoratif et original. Elle constitue aussi un refuge exceptionnel au fond du jardin.



Alimentation : cuisiner avec trois fois rien



Redécouvrons le pouvoir des légumineuses ! Fèves et haricots secs, lentilles, pois secs... Souvent appelées "légumes secs", les légumineuses sont riches en glucides complexes, en protéines végétales et en fibres alimentaires. Elles sont également pauvres en matières grasses, et sont d'excellentes sources de vitamines et de minéraux ! Pour manger équilibré, toujours associer légumineuses et céréales.

Cela permet à votre organisme de disposer de l'ensemble des acides aminés essentiels. Si elles ne sont pas associées dans un même plat il est possible de les prendre dans différentes préparations (un plat à base de légumineuses, un dessert à base de céréales ou réciproquement). Quelques suggestions d'association : semoule/pois chiche, haricot rouge/quinoa, millet/haricot rouge, riz/soja, pain complet/soupe de haricot, blé/lentilles, riz/lentilles...

Vous voulez agir pour le climat mais n'avez pas le temps de devenir climatologue ?

Tous les 1^{er} samedi du mois l'atelier collaboratif "la Fresque du Climat", organisé par Clément Verdet, permet de comprendre l'essentiel des enjeux climatiques et d'envisager des solutions pour passer à l'action.

À partir de septembre, les 1^{er} samedis du mois de 9h à 12h, aux Taraiettes (20 cours des Alpes). Infos et inscriptions aux Taraiettes ou auprès de Clément : 06 07 86 20 72



**LA FRESQUE
DU CLIMAT**

Vous avez toutes les cartes en main

La Fête des associations dans le centre du village

A vos agendas ! La fête des associations se déroulera cette année sur l'avenue de la République, le samedi 3 septembre. De nombreux stands présenteront les diverses activités sportives, culturelles, de loisirs... proposées dans la commune par le riche tissu associatif local. Les Meyrarguais découvriront ainsi une belle vitrine des offres existantes et disposeront d'un large choix.

Atelier de création de boîte à crayons pour les enfants

Lors de cette journée, des démonstrations seront proposées par les structures associatives et les enfants pourront profiter d'un atelier de création de boîte à crayons à partir de matériaux recyclés, animée par le Centre de loisirs de Meyrargues. Organisée dans le centre du village, cette manifestation très attendue va également permettre aux commerçants du village de participer à cette fête.

Les associations peuvent encore s'inscrire

Vous êtes une association ? Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 15 août pour participer à cette manifestation très attendue. Téléchargez la fiche d'inscription sur meyrargues.fr, remplissez-la puis vous pouvez ensuite la déposer en mairie ou la renvoyer par email à gymnase@meyrargues.fr

→ Le samedi 3 septembre de 10h à 15h
sur l'avenue de la République

Infos : gymnase@meyrargues.fr - 04 42 63 47 03 - 06 16 82 13 88.



FÊTE DES ASSOS
Samedi 3 septembre
CENTRE DU VILLAGE

JUNGLE BOOGIE PRÉSENTE

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE • 10H-19H

MEY KUSTOM DAY

#7 **CONCERTS**

- BLUES ROCK - SAVOIE
THE WHITE RATTLESNAKE
- PSYCHOBILLY - DIJON
ASTRO ZOMBIES
- ONE-MAN BAND WILD BLUES - MONTPELLIER
JACOB WILD
- STONER ROCK - CALAIS
ZOË

CAR SHOW

HOT RODS, KUSTOM, MUSCLE CARS & AIR COOLED

GRATUIT

DJ | STANDS
BUVETTE &
RESTAURATION

MEYRARGUES (13)
+ D'INFOS : TÉL : 06 26 41 36 39
JUNGLEBOOGIE.ASSO@GMAIL.COM

Les belles cylindrées vont à nouveau rouler des mécaniques

Mey Kustom Day septième ! Forte d'un succès toujours plus grand et impatiente de retrouver (enfin) le public autour d'une belle manifestation, l'équipe de Jungle Boogie organise une nouvelle édition dimanche 18 septembre. Amateurs de belles cylindrées et de rock'n'roll à vos agendas ! Entre les expositions de voitures et de motos (muscle cars, hot rods et air cooled), les concerts, les baptêmes de trike, le marché vintage et kustom ainsi que les nombreuses animations pour les enfants, les néophytes comme les plus avertis sont attendus. Cette manifestation se veut tout aussi familiale que destinée aux adeptes de kustom et prévoit une belle programmation musicale avec entre autres The White Rattlesnake (Blues Rock - Savoie), Astro Zombies (psychobilly - Dijon), Jacob Wild (One Man Band Wild Blues) et Zoe (Stoner Rock - Calais). Cette année, la présence d'un stand de tatouages pour enfants (des faux bien sûr !) et d'un barbier viendra parfaire ce programme alléchant concocté par l'équipe de Jungle Boogie.

→ Dimanche 18 septembre de 10h à 19h - Entrée gratuite
DJ - consigne casque - buvette et restauration sur place
Contact : 06 26 41 36 39
jungleboogie.asso@gmail.com

[MeyKustomday](https://www.facebook.com/MeyKustomday)

3 jours de fête pour la Saint-Louis

Place aux spectacles avec trois jours de festivités incontournables et de concerts gratuits du 19 au 21 août, au théâtre de verdure. Pour la Saint-Louis Meyrargues Animations prévoit des spectacles variés. Le 19 août, Newzik, un collectif de 15 artistes (chanteurs, danseurs, musiciens) vont proposer un show musical et dansant de qualité. Une panoplie de costumes et d'accessoires, des mises en scène originales et des enchaînements de chansons, dans un répertoire dansant et festif, feront de ce show un moment magique et participatif. Le 20 août, l'orchestre Eric Roy va revisiter les plus grands tubes des années 90 jusqu'à nos jours. Puis le 21 août, place à un grand concert en hommage à Charles Aznavour. Venez



© PHOTOS NEWZIK

vous laisser emporter par ses textes et ses chansons inoubliables interprétées en live par les musiciens et chanteurs de Newzik. Pendant les festivités, la fête foraine sera installée sur le parking de la mairie.

→ **Concerts gratuits - Restauration et buvette sur place.**



© PHAT TRAN

UN PROGRAMME AUX PETITS OIGNONS SUR LA SCÈNE DU THÉÂTRE DE VERDURE

→ **VENDREDI 19 AOÛT À 21H** : spectacle Newzik live band : pop, rock, soul, funk, disco... (photos ci-dessus)

→ **SAMEDI 20 AOÛT À 21h** : show musical de l'orchestre Eric Roy.

→ **DIMANCHE 21 AOÛT À 21H** : concert Newzik avec un tribute de Charles Aznavour.

→ **Infos : 06 29 39 71 99 - meyrarguesanimations@gmail.com**

RETOUR SUR LES FESTIVITÉS

→ *Le 30 avril, le public a fait un "Tour du monde" avec "Les Diam's et Magic Greg". Un voyage haut en couleur ponctué de chorégraphies, de magie et de chansons aux rythmes endiablés, où les artistes ont transporté le public.* ▶



◀ *Le 28 mai, les artistes de Cover pulsion show 2.0 ont enflammé le théâtre de verdure avec leur spectacle musical et dansant mêlé à un show pyrotechnique.* ▼



© JEAN-MICHEL MOREAU

◀ *Le 21 juillet pour les "Jeudis en fête" le groupe Dust a fait chauffer la piste avec des reprises de grandes qualités des plus grands tubes de rock, pop, funk... Le public a été conquis par la prestation du groupe et les performances vocales du chanteur à l'énergie débordante.* ▶



Grande réussite pour la kermesse des écoles

Carton plein pour la kermesse des écoles ! L'Association des parents d'élèves de Meyrargues (Ape) avait mis les petits plats dans les grands en organisant cette rencontre festive de fin d'année au théâtre de verdure. Et le succès a été sans appel. La foule des grands jours s'est déplacée dans cet espace aménagé pour l'occasion, avec coin ombragé, rafraîchissements et petite restauration. Aux côtés des jeux de massacre ou de la pêche aux canards, des superbes jeux en bois ont donné l'occasion aux enfants de (re)découvrir certains jeux parfois anciens mais très ludiques. Quant aux parents, ils se sont également rapidement prêtés au jeu ! Un grand bravo à toute l'équipe. Par ailleurs, comme chaque année, l'Ape a offert des cadeaux aux futurs CP et aux futurs collégiens meyrarguais. Cette année, les écoliers ont eu des livres instructifs et amusants : "Les héros du CP- Vive le vélo" et "Le guide de survie de la 6^e". L'Ape sera présente à la fête des associations, le 3 septembre. Elle fait savoir qu'un changement de bureau et de président est prévu lors de la prochaine assemblée générale.



LE PRINTEMPS A ENCORE FLEURI DEVANT NOS PORTES

Pour cette nouvelle édition du "Printemps devant ma porte", organisée par le comité Cedec et la municipalité, les habitants ont été invités à nettoyer, planter, fleurir... les espaces communs. Le compost de la place Victor-Hugo a été mis en sac, puis transporté au jardin Pour2Mains, à la Pourane. Et des plants, achetés par la commune ont été distribués. Au square Singerlé, un grand nettoyage a été fait pour accueillir des aromates. Au jardin suspendu, après un bon coup de propre des vivaces ont été ajoutées. Sur la place Victor-Hugo, les jardinières

déjà bien remplies, ont été agrémentées. À la Pourane, le jardin partagé Pour2Mains avait été préparé de bonne heure par les habitants. Certains ont passé la matinée à planter des tomates et d'autres ont planté aubergines, courgettes, aromates et fleurs. L'atelier Famille en transition, animé par Mickaël du Loubatas a débuté vers 10h. Une dizaine d'adultes, 5 enfants et quelques jardiniers de la Pourane ont conçu des abris à insectes, des bordures tressées en canne de Provence sur les conseils de Mickaël (lire page 19).

© PHOTOS : SABINE HUGOUNENC





Le projet artistique sonore et radiophonique : Plain-Champ a réuni près de 180 personnes à proximité de l'aqueduc romain. Cette installation a invité le public à s'équiper d'une radio, où un texte est conté sur les ondes FM, puis à se balader dans les collines au son singulier et envoûtant d'un pavillon géant. Celui-ci amplifiait les sons par phénomènes d'échos sur les roches, immergeant totalement le public dans un bulle sonore presque haptique. Ce projet inscrit dans le cadre de la Biennale arts et culture d'Aix "Une 5^{ème} Saison" et du parcours Art Contemporain au pied de la Sainte-Victoire a été portée par Lab Gamerz. Un grand bravo aux artistes Julien Clauss et Emma Loriaut. Ces derniers ont aussi proposé une démonstration de leur travail aux écoliers meyrarguais.



▲ La commémoration du 8 mai s'est déroulée en présence de Pierre Arbaud, président des Anciens combattants, du porte-drapeau, d'élus, des représentants des sapeurs-pompiers et de la gendarmerie, ainsi que de Meyrarguais.



▲ Le public est venu nombreux pour profiter de la Gratiféria, proposée par Synthèse. Ce marché gratuit basé sur le principe d'échange a été l'occasion de dénicher des perles rares. Un grand bravo à l'équipe !



◀ La Nuit du conte, organisée par les Amis de la bibliothèque, a séduit un public venu nombreux pour profiter de belles histoires contées en musique au grand air. Ici, Béatrice Campagnoli.

Le bistro associatif Les Taraïettes organise régulièrement des concerts, des ateliers et de nombreuses animations portées par des associations locales. ▶



→ L'association Gym en cadence a proposé un spectacle de fin d'année. Les costumes, les chorégraphies et les acrobaties des gymnastes ont impressionné le public. ▼



SAMEDI 24 SEPTEMBRE À 20H30

Théâtre cinématographique avec "Mobie-Diq"

Cette pièce, publiée aux éditions de minuit, a été créée par le Théâtre du Maquis en 1991 à Aix, au théâtre de la Fonderie et au festival "in" d'Avignon, en coproduction avec France Culture. Le projet de revisiter la pièce, 30 ans après, est une version mi-cinéma, mi-théâtre. Ce jeu sur le passé revisité au présent est bien dans le style de Marie Redonnet, chez qui



© THÉÂTRE DU MAQUIS

tout est toujours double. Du cinéma sur la scène, du théâtre dans le cinéma, tout un jeu sur les apparences : Mobie-Diq est une pièce sur un film au sujet d'une pièce créée 30 ans plus tôt...

→ **Samedi 24 septembre, à 20h30, dans la salle des fêtes. Entrée gratuite**
Spectacle offert par la Métropole Territoire du Pays d'Aix

DIMANCHE 20 NOVEMBRE À 15H

Voyage musical avec "Nationale 7"

Parcourez en chansons, cette mythique route des vacances ! Tout commence à Paris, où les trois protagonistes ont rendez-vous pour un voyage en Blablacar qui les emmènera jusqu'à Marseille. Les deux chanteuses accompagnées à l'accordéon vous entraînent ainsi dans un voyage musical, parsemé d'humour qui réconciliera les deux villes ennemies.

"Sous le ciel de Paris" coule "La Seine", cette "Jolie Môme" capitale adore nous chanter "La complainte de la Butte" et pourtant même si elle lui lance "Tais-toi Marseille", l'appel de la "Méditerranée" est trop fort, nous descendrons "La Canebière", pour finir le voyage au "Petit bal de la Belle de mai" dans un "Cha Cha Cha marseillais" connu jusqu'à Paris.



PHOTO © AGENCE ARTISTIC

→ **Dimanche 20 novembre à 15 h dans la salle des fêtes**
Spectacle tout public offert par la Métropole Territoire du pays d'Aix. Entrée gratuite.

DU 7 AU 16 OCTOBRE : FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR À MEYRARGUES, JOUQUES ET PEYROLLES

Festi'Val de Durance remonte sur les planches et propose son festival de théâtre amateur les 7, 8 et 9 octobre, dans la salle des fêtes de Meyrargues. Le 14 octobre à Jouques et les 15 et 16 octobre à Peyrolles. La programmation est en cours d'élaboration, elle sera communiquée ultérieurement.

→ **Infos : <http://festival-de-durance.com>**



PHOTO © MEYERI

RETRANSMISSION DU FESTIVAL D'ART LYRIQUE LES 16 ET 17 SEPTEMBRE

L'association Synthèse propose à nouveau la retransmission d'opéras issus du Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence les 16 et 17 septembre. Réservez vos soirées !

→ **Infos : synthesemeyrargues@gmail.com**



PHOTO © DR

► **SOIRÉE DES "JEUDIS EN FÊTE" ET MARCHÉ NOCTURNE**
JEUDI 28 JUILLET

Concert d'imitation d'Antonella Pisciotta. En 1^{ère} partie démonstration de danse tahitienne par l'association Rythme and Dance. Marché nocturne, pendant toute la soirée. Au théâtre de verdure, à partir de 19h30. Restauration sur place (food-truck).
→ meyrarguesanimations@gmail.com

► **APÉRO-MIX AU CHÂTEAU DE VAUCLAIRE**
DU 21 JUIN AU 27 SEPTEMBRE

Tous les mardis soirs, au château de Vauclaire : Apéro-mix. À partir de 18h, un artiste local par soirée : DJ, dégustation des vins du domaine, espace enfants (jeux)... Gratuit
→ *Infos* : 06 62 34 79 03 - chateaudevauclaire.com

► **COMMÉMORATION NOËL VÉRAN**
SAMEDI 6 AOÛT

Commémoration en hommage à Noël véran, le samedi 6 août à 11h, à Mirabeau, au lieu-dit, La Gastaude.
→ *Infos sur meyrargues.fr*

► **FESTIVITÉS DE LA SAINT-LOUIS**
DU 19 AU 21 AOÛT

Trois jours de festivités, au théâtre de verdure, avec fête foraine sur le parking de la mairie (lire page 21).
→ *Gratuits. Infos et contact* : meyrarguesanimations@gmail.com

► **VISITE GUIDÉE**
SAMEDI 20 AOÛT

Les guides conférenciers de "Secrets d'ici" proposent une visite guidée : "Meyrargues, de l'aqueduc au château". Samedi 20 août, à 10h30.

→ *Infos et réservations* : 09 71 33 57 96 ou <https://secretsdici.fr>

► **COURSE DE BUGGY (MODÉLISME)**
DIMANCHE 28 AOÛT

Course de ligue (warm-up) pour le championnat de France, de 8h à 18h, au plateau de la plaine. Entrée libre, restauration sur place (page 16).
→ ammsecretaire@gmail.com

► **ATELIERS CCAS "ÉQUILIBRE" EN SEPTEMBRE ET OCTOBRE**
Le CCAS propose des ateliers aux retraités et préretraités (page 13).

► **"FÊTE DES ASSOS"**
SAMEDI 3 SEPTEMBRE

Fête des associations, avec animations et ateliers pour enfants, de 10h à 15h, avenue de la République (page 20).

► **CHAMPIONNATS DE FRANCE DE MODÉLISME**
LES 10 ET 11 SEPTEMBRE

Manche des championnats de France TT 1/10^e (modélisme). Au plateau de plaine, de 8h à 18h. Entrée libre, restauration sur place (page 16).
→ ammsecretaire@gmail.com

► **RETRANSMISSION DU FESTIVAL D'ART LYRIQUE**
LES 16 ET 17 SEPTEMBRE

Retransmission d'opéras du festival d'art lyrique d'Aix, au Parc du château. Entrée gratuite (page 24).
→ *Infos et réservation* : synthesemeyrargues@gmail.com

► **JOURNÉES DU PATRIMOINE**
LES 17 ET 18 SEPTEMBRE

Visites du château et du centre ancien du village.
→ *Infos prochainement* : meyrargues.fr

► **MEY KUSTOM DAY**
DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

Marché vintage, kustom, concerts, animations... buvette et restauration possible sur place, au théâtre de verdure (page 20).

→ *Infos* : jungleboogie.asso@gmail.com ou 06 26 41 36 39

► **THÉÂTRE**
SAMEDI 24 SEPTEMBRE

Théâtre cinématographique avec *Mobie-Diq*, à la salle des fêtes, à 20h30. Entrée gratuite (page 24).
→ *Réservations* : 06 17 50 37 05 ou andree.lalauze@meyrargues.fr

► **BROCANTE ET VIDE-GRENIER**
DIMANCHE 2 OCTOBRE

Vide-grenier et brocante organisés par l'association Animaux en périls, au théâtre de verdure, de 6h à 17h.
→ vide-grenier.org - 06 86 79 00 71 ou py.davet@orange.fr

► **FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR**
DU 7 AU 16 OCTOBRE

Festival de théâtre amateur, organisé par le Fest'i Val de Durance, à la salle des fêtes de Meyrargues, à Jouques et à Peyrolles (lire page 24).



RENTÉE SCOLAIRE
LE 1^{ER} SEPTEMBRE
Rentrée scolaire jeudi 1^{er} septembre. Pour les élémentaires à 8h30. Pour les maternelles : rentrée échelonnée de 8h30 à 10h pour les petites sections, à 11h pour les moyennes et grandes.

TRANSPORTS SCOLAIRES : ON S'INSCRIT AVANT LE 15 AOÛT !

La procédure d'inscription aux transports scolaires pour l'année 2022-2023 a démarré depuis le 8 juin et doit être réalisée avant le 15 août sur www.lepilote.com et toutes les infos sont disponibles sur ce même site. Pour les inscriptions aux transports scolaires, hors métropole, dans la Région sud et obtenir le "Pass zou" (de 3 à 26 ans - abonnement de transport pour circuler à volonté sur les bus et trains du réseau régional ZOU consulter le site : zou.maregionsud.fr

- *Infos* : www.lepilote.com

- *Contact* : transports.scolaires@ampmetropole.fr

- *Service transports de Meyrargues* : 09 71 09 55 14

En cas de problème d'inscriptions : 0800 713 137 (gratuit)



Bulletin d'informations municipales
N°53 - ÉTÉ 2022
Parution juillet 2022
Tiré à 2000 exemplaires
Hôtel de ville, avenue d'Albertas
13650 Meyrargues - 04 42 57 50 09
Directeur de publication :
Fabrice Poussardin
Comité de rédaction et de conception :
service communication,
Chloé Arnaud, Eric Giannerini,
Philippe Grégoire.
Photos : Chloé Arnaud,
service communication.
Imprimé par l'Imprimerie de
Haute-Provence (IDHP)

Densification, étalement urbain, finances publiques ... ne mélangeons pas tout !

En ces périodes de mutation, notre village doit se développer pour devenir le village de demain et assurer sa transition écologique. Le groupe de conseillers de l'opposition ne veut pas offrir de logements pour les nouvelles familles Meyrargaises ou attirées par notre village, sous prétexte que cela alourdit les finances communales, engendre des nuisances et peut nuire aux commerces de proximité. Cela n'a aucun sens ! Leur ambition est de rester un village dortoir, sans changement, ni dynamique.

Notre ambition pour le village est que les nouveaux habitants puissent vivre à Meyrargues et profiter des commodités à proximité de chez eux. Il s'agit de proposer un développement démographique équilibré et respectueux de l'environnement naturel. Pour cela, construire dans le centre du village a du sens. Les futurs résidents n'auront pas besoin de prendre la voiture pour amener les enfants à l'école, par exemple. Ils pourront y trouver les équipements et les commerces de proximité et aussi se déplacer davantage à pied ou à vélo.

C'est le village de demain. C'est aussi participer à l'arrêt de l'urbanisation galopante qui ne cesse de consommer des espaces naturels ou agricoles, si précieux à nos yeux.

Aujourd'hui, il n'est plus possible de construire comme hier. L'étalement urbain a des coûts, que ce soit en termes de réseaux, de finances communales, de déplacements, de consommation des espaces naturels... Vouloir opposer étalement urbain et densification est un débat d'arrière-garde, surtout si on se place du côté des finances publiques.

Regardons les communes se transformer autour de nous. Alors, bien sûr, il faut être vigilant sur les formes urbaines, c'est un point essentiel, il ne s'agit pas de construire des barres d'immeubles, mais des petits ensembles avec des appartements ayant de vraies qualités architecturales avec des terrasses, des parkings souterrains, des espaces de nature en ville et des espaces publics... D'autant plus quand c'est la commune qui possède le foncier, comme c'est le cas pour le projet d'écoquartier ! Cela est forcément moins évident lorsque les parcelles sont privées.

Alors oui, il faudra agrandir l'école. Les études sont en cours, le foncier est communal pour construire de nouveaux locaux, sans pour autant alourdir les finances. De nouveaux habitants, dès lors que la démographie est réfléchie et maîtrisée, c'est aussi la vie, et le dynamisme qui revient dans le village ! Mais certainement pas des nuisances !

L'équipe majoritaire du conseil municipal

La pédagogie politique locale au secours de notre démocratie

Chacun est conscient que le devoir de voter est de moins en moins exercé. L'accroissement du taux d'abstention aux dernières élections en est le témoignage. Le taux d'abstention aux dernières élections législatives était de 54%. Lors de certains scrutins récents, ce taux a atteint les 70 %.

Le devoir de voter fonde la légitimité des élus. De nos jours, la progression de l'abstention s'accompagne indéniablement d'une crise de la représentativité politique. Plusieurs explications sont avancées : Manque d'intérêt ou défiance envers la politique, défaut d'information sur le terrain ou indisponibilité. Est-ce le comportement de l'électeur qui doit être visé ou celui de l'homme politique ?

Face à ce phénomène d'abstention volontaire, l'homme politique a sa part de responsabilité. Le recours à l'abstention est utilisé comme un moyen – certes stérile mais soulageant – de réagir face au comportement des hommes politiques. L'électeur a le sentiment que l'homme politique n'est qu'un professionnel qui fait des promesses comme on fait du marketing. Une fois élu, il n'aura plus de comptes à rendre à l'électeur. Cet homme politique est prêt à changer de couleur politique pour maximiser ses chances de rester au pouvoir. Dans ce contexte, faudrait-il rendre le vote obligatoire ou bien institutionnaliser une sanction contre l'élu qui ne tient pas ses promesses ?

Notre conviction, celle que nous partageons avec vous est qu'il faut développer rapidement l'écoute et la participation citoyenne. C'est au niveau le plus concret pour la vie quotidienne des citoyens, au niveau de chaque commune, qu'il faut agir. L'exercice d'une pédagogie politique locale est indispensable. Ainsi, plusieurs cérémonies citoyennes devraient être organisées avec les jeunes électeurs. Il est essentiel d'expliquer aux citoyens la portée locale des scrutins nationaux et européens. Pourquoi ne pas inviter périodiquement des élus locaux (département et région) pour exposer les enjeux locaux de certaines décisions politiques ? Nous pourrions ainsi débattre, solliciter l'avis de la population et l'impliquer davantage dans la vie publique. À l'échelle de la commune, l'écoute des administrés par les élus sur les projets structurants est indispensable.

Nous sommes convaincus que la commune est le bon niveau pour déployer avec volontarisme cette pédagogie politique au secours de notre démocratie.

Bel été à vous tous.

Gilbert Bougi et les conseillers municipaux de "Meyrargues au Cœur"
gilbert.bougi@gmail.com

06 13 92 02 41

MAIRIE : 04 42 57 50 09 ou accueil@meyrargues.fr

Lundi, mardi, jeudi : 8h à 12h

Mercredi, vendredi : 8h à 12h et de 14h à 18h

CCAS : 09 71 09 55 14 - ccas.emploi@meyrargues.fr

Du lundi au jeudi : 8h30 à 11h30

Le vendredi : 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h30

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS :

ARCHITECTE CONSEIL CAUE :

Mathieu Barbier-Bouvet : 04 42 57 58 12

MISSION LOCALE : 04 42 61 92 50 (*le mercredi matin*)

CONCILIATEUR DE JUSTICE : 04 42 57 50 09

ASSISTANTE SOCIALE : 04 13 31 84 10 *sur rdv*

URBANISME : Sandra Thomann sur rdv par email :

sandra.thomann@meyrargues.fr

CCAS : Andrée Lalauze, le mercredi sur rendez-vous

auprès du CCAS : 09 71 09 55 14

MAIRE : sur rendez-vous directement par email à :

fabrice.poussardin@meyrargues.fr

DÉPUTÉE D'AIX ET DU PAYS D'AIX :

Anne-Laurence Petel : 04 42 24 99 38 - contact@alpetel.fr

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DU CANTON DE TRETS :

Arnaud Mercier : arnaud.mercier@departement13.fr

RÉSERVATIONS DE SALLES/MATÉRIEL : MEYRARGUES.FR

Appeler au préalable le 04 42 63 47 03 ou 06 16 82 13 88

Contact : gymnase@meyrargues.fr

VACANCES SCOLAIRES : Été : du 7 juillet au 1^{er} septembre 2022. Toussaint : 21 octobre au 7 novembre

URGENCES : SANTÉ

Centre anti poison : 04 91 75 25 25

Cabinet dentaire : 04 42 57 51 82

Chirurgiens dentistes de garde : 0892 566 766

Hôpital d'Aix : 04 42 33 50 00

Hôpital de Pertuis : 04 90 09 42 42

Samu : 15

Pharmacie du village : 04 42 57 50 16

Pharmacies de garde : 3237

Médecins : Philippe Vincent : 04 42 57 51 98

Pôle Med à Peyrolles : 04 42 51 07 30 (7/7j de 9h à 22h)

SOS médecin : 04 42 26 24 00

SOS vétérinaire : 0 899 700 680

DÉCHETTERIE :

Chemin de l'Espougnac.

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17heures.

Dimanche et jours fériés de 9h à 12heures.

MÉDIATHÈQUE :

04 42 67 40 98 - mediatheque@meyrargues.fr

Horaires : Mardi : 16h-18h - Mercredi : 8h30-12h30

Vendredi : 16h -18h

Samedi : 8h30-12h30.

ÉCOLES :

Élémentaire : 04 42 57 51 56

Maternelle : 04 42 57 53 22

Crèche : 04 42 63 47 52

Centre de loisirs : 06 29 21 30 64

Restaurant scolaire : 04 42 63 49 64

Foyer de l'Âge d'or : 04 42 57 59 21

ASSISTANTES MATERNELLES :

Liste disponible en mairie et sur meyrargues.fr

rubrique "famille et solidarité"

DIVERS :

Service communication : 04 65 15 25 21

Bulletin d'informations municipales (Bim) :

bim@meyrargues.fr

TAXIS (CONVENTIONNÉS TRANSPORT MÉDICAL) :

Michel Chenaf : 06 18 83 24 02

Infirmières : Isabelle Maillard : 06 24 99 20 76

Cabinet Martin : 04 42 57 50 18

David Rodriguez et Stéphanie Humbert : 04 42 63 49 05

Alexandra Fedoni-Salaris : 06 64 69 86 45

Kinésithérapeutes : Luc Walle : 04 42 57 59 43

Jean-Philippe Tampon : 04 42 63 43 23

SECOURS

Police : 17

Gendarmerie de Peyrolles : 04 42 57 80 09

Police municipale : 04 42 57 58 22

police@meyrargues.fr

Pompiers : 18 ou 112 (portable)

Urgence ERDF : 09 726 750 13 / GRDF 0800 47 33 33

ENCOMBRANTS : Enlèvement les lundis et vendredis matins devant le domicile (gratuit - réservé aux personnes ne pouvant se déplacer). Il faut en faire la demande en mairie la semaine précédente. *Contact* : 04 42 57 50 09.

GRAND SITE CONCORS-SAINTE-VICTOIRE

04 42 64 60 90

ACCÈS AUX MASSIFS

0811 20 13 13

MEYRARGUES

A street scene in Meyrargues, France, featuring a banner that reads 'FÊTE DES ASSOS'. The banner is white with green text and is strung across the street. Below the banner, there are colorful bunting flags in shades of red, yellow, green, and blue. The street is lined with buildings, and a car is visible in the distance.

FÊTE DES ASSOS

*Activités gratuites
pour les enfants*

FÊTE DES ASSOS

Samedi 3 septembre

CENTRE DU VILLAGE

De 9h à 15h